

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2025, dans les académies de PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'université Paris-Panthéon-Assas,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS et VERSAILLES, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2025, dans les académies de PARIS et VERSAILLES :

Madame KOZIK-BAZAUGOUR Janina, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur MILER DE AZEVEDO Manuel, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-président, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur POURSAC Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris.

Madame GLOPPE Gaëlle, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Monsieur LOUMAGNE Vincent, attaché principal d'administration de l'État, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Madame ROULIN Karine, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris-Panthéon-Assas, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris , le 23/05/2022
Pour le Président et par délégation

Bertrand Crettez
Vice-président de l'Université
chargé des affaires générales